

VILLE DE FLERS-EN-ESCREBIEUX
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL
RÉUNION EN DATE DU 09 JUIN 2023

N° Délibération : 13-06-7b

L'An Deux Mil Vingt Trois, le Neuf Juin à Dix Sept Heures, le Conseil Municipal s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Jean-Jacques PEYRAUD, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite cinq jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la Loi.

26 PRÉSENTS : M.M. PEYRAUD, STRZELECKI, Mme D'HAESE, M. DESRUMAUX, Mme LOUWYÉ, M. FAIDHERBE, Mme PÉRU, M. LABRE, Mmes LECOIN, DEFRANCE, LASRI, M.M FAUCHOIS, SADOWSKI, CARLIER, Mmes KOSITZKI, LEROY M.M. CANONNE, PRÉVOT, Mmes DESCAMPS, MANIA, PONTHEUX, GORNIAC, MAAROUFI, M. WAVRANT, Mme DOISY, M. RIVIERRE.

2 POUVOIRS : M. M. DASSONVILLE, COSSART.

1 ABSENT : M. POCHART.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme PONTHEUX.

OBJET : Tarif des participations des familles pour les vacances de neige 2024.

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée que les vacances de neige 2024 se dérouleront du 02 au 09 mars 2024 à Serre Chevalier (Hautes Alpes) et pour se faire le montant réclamé aux familles est le suivant :

Familles Flersoises	350 €
<i>(ainsi que les enfants du personnel communal et enseignant hors commune)</i>	
Familles Flersoises inscrites au CCAS	175 €
Familles hors Commune	450 €.

Un paiement échelonné sera possible en fonction des besoins des familles fractionné en trois fois maximum.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

ACCEPTE à l'unanimité la proposition de Monsieur le Maire.

Fait en séance les jour, mois et an susdits.

Suivent les signatures.

Pour Extrait Conforme.

Le Maire,

Jean-Jacques PEYRAUD.

Envoyé en Sous-Préfecture le 20/06/2023

Réceptionné en Sous-Préfecture le 21/06/2023

Publié sur le site internet le 21/06/2023